

Les enseignants du collège Marcel Pagnol de Gravigny
2 rue des écoles 27930 Gravigny
Avec leurs sections syndicales SN-FO-LC et SNES-FSU

Lundi 23 mai 2011

A Madame le Recteur de l'Académie de Rouen
A Monsieur l'Inspecteur d'Académie
S/C de Mme le chef d'établissement

Objet : Rémunération pour le jury d'Histoire des Arts

Pièce jointe : Convocations des enseignants

Madame le Recteur, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Dix-neuf professeurs du collège Marcel Pagnol de Gravigny ont été convoqués le mardi 24 mai, par Madame la Principale pour faire passer les épreuves d'Histoire des Arts. Ces épreuves comptent pour le Diplôme National du Brevet.

Dans notre établissement, qui accueille cette année 202 élèves de 3ème, il n'a pas été possible d'organiser cette épreuve sur le temps de service des enseignants, puisque ce sont dix-neuf enseignants répartis en neuf binômes qui ont été mobilisés : une journée complète (soit huit heures de 8h05 à 17h) a été banalisée.

Certains sont convoqués pour participer à ce jury pour une heure en plus de leur service. Mais pour d'autres collègues cela représente jusqu'à huit heures de service en plus.

Dans un cas comme dans l'autre, ces heures sont effectuées au-delà de leurs obligations de service et dans le cadre du déroulement d'une épreuve qui a valeur nationale et est obligatoire pour les élèves de troisième.

Comme toute épreuve, l'oral d' Histoire des Arts nécessite une préparation de la part des membres du jury pour étudier les œuvres qui sont présentées.

L'équipe enseignante demande que chaque heure effectuée en plus du temps de service soit rétribuée par une HSE.

Dans l'attente de réponses positives à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Madame le Recteur et Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre respectueux dévouement au service de l'Éducation nationale.

Les enseignants du collège Marcel Pagnol de Gravigny
Avec le soutien de leurs sections syndicales SN-FO-LC et SNES-FSU